

7 novembre 2024
236

- > Prescripteurs
- > Pharmaciens propriétaires

Rappel – Fin de la couverture d'assurance du Stelara

Dans les infolettres [057](#) et [058](#) du **21 mai 2024**, nous annonçons la fin de la couverture d'assurance du médicament biologique de référence **Stelara**, sauf pour les exceptions prévues. Nous annonçons également une période pour effectuer la transition vers un médicament biosimilaire du **Stelara**. Cette période de transition se termine le **6 novembre 2024**. Si vous n'avez pas encore modifié l'ordonnance de vos patients, assurez-vous de le faire sans tarder.

À noter que trois médicaments biosimilaires du **Stelara** sont présentement inscrits à la [Liste des médicaments](#), soit le **Jamteki**, le **Wezlana** et le **Steqeyma**. Consultez la [Liste des médicaments](#) pour connaître les indications de paiement des médicaments biosimilaires.

Pour en connaître plus sur les modalités de transition mises en place, consultez les infolettres [057](#) et [058](#).

Donnez votre avis sur la qualité de nos services

Nous désirons connaître votre opinion sur la qualité de nos services et de nos communications. Répondez à notre court [sondage de satisfaction](#) d'ici le **30 novembre 2024**. Faites-vous entendre!

c. c. : Association québécoise des pharmaciens propriétaires
Développeurs de logiciels de facturation – Pharmacie

Courriel et site Web

www.ramq.gouv.qc.ca/courriel
www.ramq.gouv.qc.ca/fr/professionnels

Téléphone

Québec 418 780-4208
Montréal 514 687-3612
Ailleurs au Québec 1 888 330-3023

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
(mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30)